

## Présentation

En janvier 2009, pour la France métropolitaine et les DOM, 337 000 instituteurs, professeurs des écoles sont rémunérés au titre de l'enseignement scolaire public du premier degré, y compris en formation initiale. 321 700 enseignants sont affectés à l'enseignement préélémentaire et élémentaire dont 8,1 % sont recensés pour des besoins éducatifs particuliers : 14 900 pour la prévention et le traitement des difficultés scolaires et 9 000 pour la scolarisation des élèves malades ou handicapés. 14 300 enseignants sont affectés à des actions de pilotage, d'encadrement pédagogique ou des actions diverses (partenariats, décharges syndicales ou réadaptation). Les formateurs et enseignants en formation sont au nombre de 15 300 dont 86,5 % sont rémunérés en tant que stagiaires, effectif inférieur à celui de l'année précédente (- 2,9 %) [1].

96 % des enseignants sont des professeurs des écoles, 3,9 % des instituteurs, les autres enseignants titulaires et les instituteurs suppléants étant peu nombreux. Parmi les enseignants, 14,1 % assument des fonctions de direction, 8,3 % sont affectés au remplacement, 4,6 % à la prévention et au traitement des difficultés scolaires et 2,8 % à la scolarisation des élèves malades ou handicapés [2].

Le taux de travail à temps partiel de 11,7 % pour l'ensemble des enseignants du premier degré augmente légèrement par rapport à 2008 (+ 0,3 %). Ce taux varie selon les corps, de 11,5 % pour les professeurs des écoles à 15,9 % pour les instituteurs et selon le type d'action : il atteint 12,1 % pour les enseignants du préélémentaire et de l'élémentaire contre seulement 4,1 % pour les directeurs d'école ou 5,6 % pour les enseignants affectés à la scolarisation des élèves malades ou handicapés. En raison d'un recrutement important, le nombre d'enseignants dans les écoles du premier degré a connu une période de forte croissance allant de 1960 à 1984 (+ 38 %), suivie d'une baisse jusqu'en 1988 (- 1 %). Depuis la rentrée 1988, les effectifs restent globalement stables, avec toutefois quelques oscillations (- 0,8 % en 1992, - 0,3 % en 2000 et en 2005, + 0,6 %, + 0,4 %, + 0,3 % de 2005 à 2008, mais - 0,2 % en 2009) [3].

Source : Fichier de paye de janvier, de 1992 à 2009.

Les effectifs au 31 janvier 1999 étant très sous-estimés dans certaines académies, ils ont été redressés à l'aide des fichiers de paye exploités par l'INSEE, en tenant compte de l'évolution de la masse indiciaire.

## Définitions

■ **Champ.** Les personnels recensés ici sont les enseignants du premier degré (instituteurs, professeurs des écoles et instituteurs suppléants et quelques autres enseignants titulaires ou non titulaires) en activité (formation initiale – enseignants formateurs et enseignants-stagiaires – y compris enseignants au CNED).

Les données présentées ici diffèrent de celles des éditions antérieures à 1997, qui pour la formation initiale ne comportaient pas les stagiaires.

■ **Directeurs d'écoles ou d'établissements.** Il s'agit des instituteurs ou professeurs des écoles assurant la fonction de directeur d'école préélémentaire, élémentaire et d'établissement d'éducation spécialisée et adaptée du premier degré, qui peuvent être totalement ou seulement partiellement déchargés de classe.

■ **Besoins éducatifs particuliers : adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (ASH).** Le certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires (CAPSAIS) (présentant différentes options), est le titre de spécialisation des personnels enseignants du premier degré de l'éducation relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés.

■ **LOLF.** Loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux Lois de finances, qui remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État. Elle modifie profondément les règles budgétaires et comptables de l'État. Sa mise en place nous a contraints à une classification différente de celle utilisée dans les versions antérieures à l'année 2006.

La LOLF se décline en **missions, programmes et actions**. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

# Les enseignants du premier degré public : évolution

## [1] Évolution des effectifs d'instituteurs et professeurs des écoles enseignant dans le premier degré public (France métropolitaine + DOM)

	Janvier 2002	Janvier 2003	Janvier 2004	Janvier 2005	Janvier 2006	Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2009
<b>Affectation</b>								
Enseignement préélémentaire et élémentaire (1)	298 531	300 111	302 048	308 630	310 173	311 460	312 332	311 661
Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés (2)	18 762	18 125	16 333	9 606	9 930	9 879	10 025	10 078
<b>Sous-total</b>	<b>317 293</b>	<b>318 236</b>	<b>318 381</b>	<b>318 236</b>	<b>320 103</b>	<b>321 339</b>	<b>322 357</b>	<b>321 739</b>
Formation initiale (3)	19 526	20 948	20 041	20 733	17 376	15 472	15 544	15 271
CNED (4)	389	399	438	456	474	463	-	-
<b>Total</b>	<b>337 208</b>	<b>339 583</b>	<b>338 860</b>	<b>339 425</b>	<b>337 953</b>	<b>337 274</b>	<b>337 901</b>	<b>337 010</b>

(1) Changement de champ au 31 janvier 2005 : sont inclus les personnels exerçant dans le cadre de la prévention et le traitement des difficultés scolaires.

(2) Sont comptabilisés dans cette rubrique les personnels relevant de la scolarisation des élèves malades ou handicapés (9 030) et de l'enseignement extérieur à l'école (1 048). (3) Ces effectifs sont composés d'enseignants formateurs, et très majoritairement d'enseignants-stagiaires. (4) À partir de janvier 2008, les enseignants affectés au CNED sont comptabilisés avec l'ensemble des enseignants du préélémentaire et de l'élémentaire.

## [2] Les enseignants du premier degré public par corps, fonction, ou type d'action LOLF, janvier 2009 (France métropolitaine + DOM)

	Corps				Ensemble		
	Instituteurs	Professeurs des écoles	Autres titulaires	Non-titulaires (1)	Effectif	% femmes	% temps partiel
<b>Affectation</b>							
Enseignants dans le préélémentaire et l'élémentaire	11 422	269 670	12	269	281 373	81,9	12,1
dont directeurs d'écoles	1 771	43 582			45 353	72,9	4,1
dont remplaçants	1 282	25 457	1	58	26 798	65,1	3,1
Besoins éducatifs particuliers (2)	836	25 183	5	19	26 043	76,7	5,7
dont prévention et traitement des difficultés scolaire	523	14 329	1	8	14 861	78,2	5,6
dont scolarisation des élèves malades ou handicapés	241	8 782	4	3	9 030	74,7	5,6
Pilotage, encadrement pédagogique et situations diverses	246	13 944	125	8	14 323	76,8	15,1
<b>Effectif</b>	<b>12 504</b>	<b>308 797</b>	<b>142</b>	<b>296</b>	<b>321 739</b>	<b>81,3</b>	<b>11,7</b>
% femmes	77,5	81,4	55,9	77,6			
% temps partiel	15,9	11,5	3,5	12,2			

(1) Les non-titulaires sont essentiellement des instituteurs suppléants. (2) Type d'action LOLF.

## [3] Évolution de l'effectif enseignant dans le premier degré public de janvier 1962 à janvier 2009 (France métropolitaine, puis France métropolitaine + DOM à partir de 2000)

